



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Service IDDEE

Affaire suivie par :

Claire RIGAUD

Tél : 03 20 40 43 82

[pac.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pac.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

M. le Directeur

Direction Départementale des  
Territoires de l'Oise  
SAUE/POT

40, rue Jean Racine

BP 20317

60021 Beauvais Cedex

A l'attention de Estelle Hallaert

Lille, le **01 AOUT 2017**

Objet : Contribution au PAC du Plan Local d'Urbanisme pour la commune de Enencourt-le-Sec

Réf : PAC-2017-018

Vos réf : Délibération du 23 avril 2015

P.J. :

En réponse à votre demande citée en référence, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les éléments constitutifs du porter à connaissance du territoire concerné.

Conformément à l'article R.121-14-1 du code de l'urbanisme, le territoire ne couvrant ni un site Natura 2000, ni une commune littorale, le PLU est susceptible d'être soumis à évaluation environnementale, après examen au « cas par cas ».

La collectivité saisira la DREAL après le débat relatif au projet d'aménagement et de développement durable, en fournissant les informations mentionnées au II de cet article réglementaire.

Un avis motivé du Préfet, indiquant la nécessité ou non de procéder à une évaluation environnementale, sera rendu sous 2 mois.

Au regard des enjeux portés sur le territoire, **la DREAL (service ECLAT) ne considère pas devoir être associée** à l'étude du document d'urbanisme.

Rappel du cadre juridique et des différentes protections et inventaires :


- Les inventaires ZNIEFF de type I et les Atlas de Zones Inondables ne sont pas des servitudes portées par un cadre législatif mais le caractère exhaustif des études scientifiques et du recensement in situ demande une grande vigilance. La présence d'une biodiversité remarquable et d'un risque naturel implique de fait la notion de prise en considération. A contrario, l'erreur manifeste d'appréciation pourrait être avérée,
- Outre la compatibilité aux prescriptions des documents ayant un cadre juridique de rang supérieur, le document d'urbanisme doit prendre en compte le Schéma Régional de Cohérence Ecologique ainsi que le Plan Climat Energie Territorial.

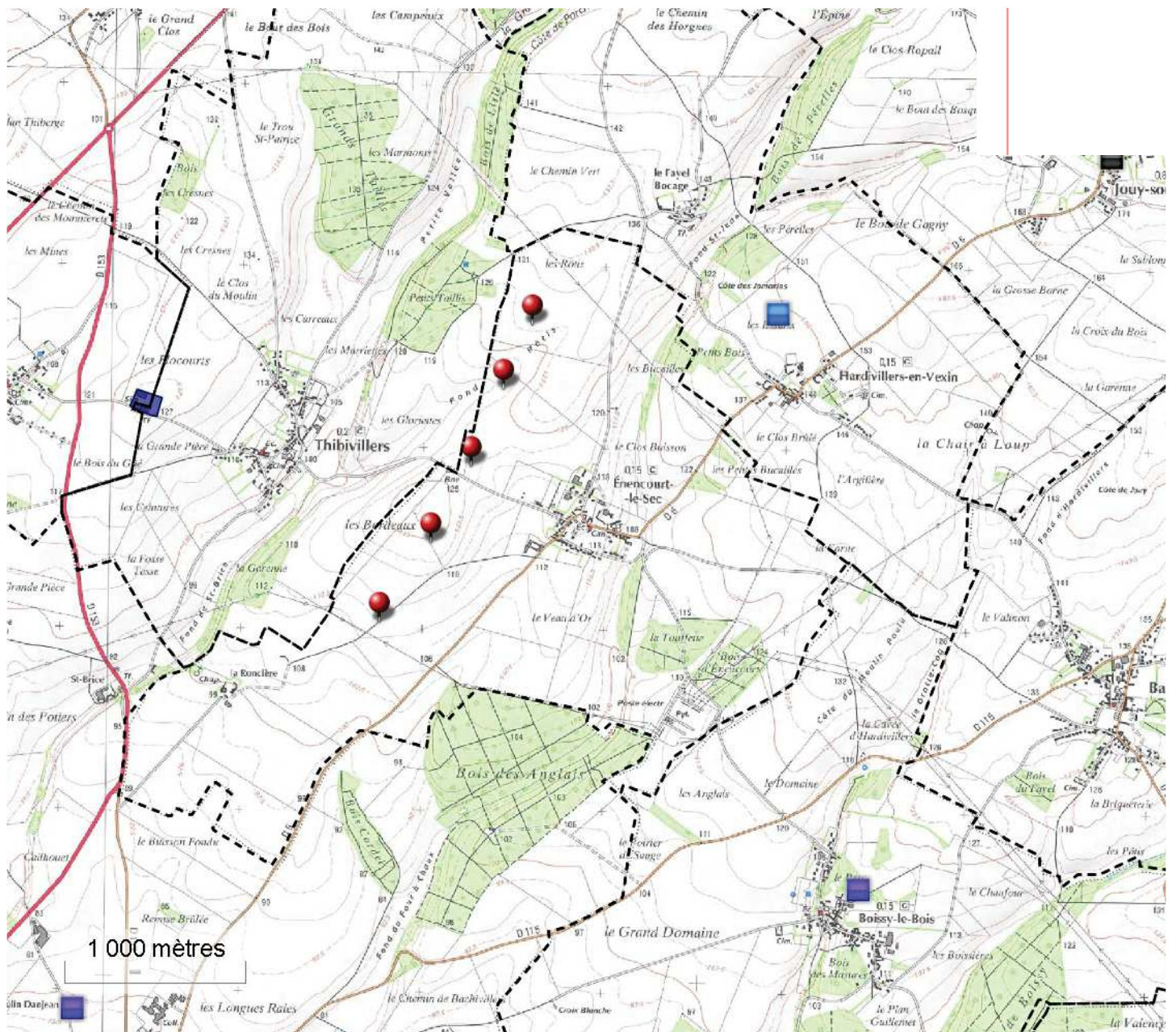
Vous trouverez ci-joint la synthèse des éléments constitutifs du PAC DREAL et les références documentaires associées. L'ensemble des données de la DREAL et des partenaires sont téléchargeables depuis l'onglet « Les données / porter à connaissance » de la page d'accueil internet :

[www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

Vous en souhaitant bonne réception, je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Pour le préfet et par délégation,  
le directeur régional de l'environnement, de  
l'aménagement et du logement

  
Pi Paulle FANGET  
Chantal ADJRIOU  
Chef du Service IDDEE



GIDC

Echelle :1

Légende :

-----

ETABLISSEMENTS

- AS
- A
- E
- DC
- D
- NC
- AUCUN

Mâts Eoliennes

- Réalisé
- En cours de réalisation
- En cours d'instruction
- Abandonné
- Refusé

Lignes aériennes RTE

- HORS TENSION





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

DREAL HAUTS-DE-FRANCE  
DIRECTION RÉGIONALE  
ENVIRONNEMENT  
AMÉNAGEMENT LOGEMENT

## ETABLISSEMENTS S3IC

Date :25/07/2017

### Etablissements S3IC

Aucune données

### Tours Aéroréfrigérées

Aucune données

## SRE - Communes éligibles

Aucune données

## Zone de Développement Eolien

Aucune données

## Mâts Eolienne

Commune	Parc	Nom exploitant	Identifiant	Puissance	Procédure	Instruction	X L93	Y L93
ENENCOURT-LE-SEC	PARC EOLIEN D?ENENCOURT-LE-SEC		1874	2	PC	RE	621326.9	6912583.6
ENENCOURT-LE-SEC	PARC EOLIEN D?ENENCOURT-LE-SEC		1875	2	PC	RE	621167.9	6912228.7
ENENCOURT-LE-SEC	PARC EOLIEN D?ENENCOURT-LE-SEC		1876	2	PC	RE	620988.5	6911803
ENENCOURT-LE-SEC	PARC EOLIEN D?ENENCOURT-LE-SEC		1877	2	PC	RE	620765.9	6911382.7
ENENCOURT-LE-SEC	PARC EOLIEN D?ENENCOURT-LE-SEC		1878	2	PC	RE	620482.1	6910944

# ENERGIE

Date :25/07/2017

## Lignes Aériennes RTE

Commune	Mode	Tension Max
ENENCOURT-LE-SEC	AERIEN	225 kV
ENENCOURT-LE-SEC	AERIEN	400 kV
ENENCOURT-LE-SEC	AERIEN	63 kV

## Lignes Souterraines RTE

Commune	Mode	Tension Max
ENENCOURT-LE-SEC	SOUTERRAIN	225 kV
ENENCOURT-LE-SEC	SOUTERRAIN	63 kV

## Postes RTE

Commune	Fonction	Tension Max
	POSTE DE TRANSFORMATION	400 kV

## Canalisations

Aucune données



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

DREAL HAUTS-DE-FRANCE  
DIRECTION RÉGIONALE  
ENVIRONNEMENT  
AMÉNAGEMENT LOGEMENT

## POLLUTION ET QUALITE DES MILIEUX

Date :25/07/2017

### Sites BASOL

Aucune données

### Sites BASIAS

Aucune données



## **Etat des PPRT**

Aucune données

## **PPI impactant la ou les commune(s) concernée(s)**

Aucune données

## **Aléas Miniers - Gaz**

Aucune données

## **Aléas Miniers - Affaissement Tassement**

Aucune données

## **Aléas Miniers - Echauffement**

Aucune données

## **Aléas Miniers - Effondrement localisé**

Aucune données

## **Aléas Miniers - Glissement**

Aucune données



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

DREAL HAUTS-DE-FRANCE  
DIRECTION RÉGIONALE  
ENVIRONNEMENT  
AMÉNAGEMENT LOGEMENT

## RISQUES NATURELS

Date :25/07/2017

### Atlas des Zones Inondables

Aucune données





## Etat d'avancement des SAGE

Aucune données

## Captage d'eau 59 - servitudes

Aucune données

## Captage d'eau 62 - servitudes

Aucune données

**ZNIEFF de type I**

Aucune données

**ZNIEFF de type II**

Aucune données

**ZICO**

Aucune données

**ZPS (Natura 2000)**

Aucune données

**ZSC (Natura 2000)**

Aucune données

**Arrêté de Protection de Biotopes**

Aucune données

**Réserves Naturelles Nationales**

Aucune données

**Réserves Naturelles Régionales**

Aucune données

**Ramsar**

Aucune données

**Parcs Naturels Régionaux**

Aucune données

**Sites Classés**

Aucune données

**Sites Inscrits**

Commune	Identifiant	Nom du site	Intérêt	Arrêté
ENENCOURT-LE-SE C		VEXIN FRANCAIS		